

Safran, le 09 septembre 2022

De : CFE-CGC Groupe Safran

A : M. Olivier Andries, Directeur Général du groupe Safran
M. Stéphane Dubois, Directeur des Ressources Humaines du groupe Safran

Copies : Les Délégués Syndicaux Centraux et Délégués Syndicaux CFE-CGC du groupe Safran
Les élus CFE-CGC aux Fonds Communs de Placement
Les salariés du groupe Safran

Objet : Alerte sur le taux de rémunération du fonds TRESO

Messieurs,

Nos représentants CFE-CGC, élus dans les Fonds Communs de Placement du Groupe, nous ont alertés sur les effets de l'inflation sur l'épargne de nos 40 000 collègues du Groupe.

En particulier, depuis des années, le fonds Safran TRESO permet de sécuriser l'épargne de nos collègues et leur confiance est telle que le capital du fonds s'élève à plus de 600 M€, soit une moyenne de 15 000 euros par salarié, c'est considérable.

Aujourd'hui, cette épargne subit une véritable érosion, puisque le taux 2022 a été fixé par le Groupe à 0,488 %, à comparer à une inflation installée au-delà de 6%.

Si rien n'est fait, les pertes cumulées représenteront plus de 30 M€, c'est d'autant moins acceptable que l'Intéressement et les abondements, qui permettent de développer notre Epargne Salariale, sont toujours gelés.

Aussi, nous vous demandons de relever significativement le taux de rémunération du fonds Safran TRESO, comme par exemple l'Etat l'a fait pour le livret A, ou de mettre en place des mesures de compensation.

Dans l'espoir que notre courrier trouvera un écho à la hauteur des enjeux, Recevez, Messieurs, nos meilleures salutations syndicales.

**Pour les représentants CFE-CGC de l'Epargne Salariale,
Les coordinateurs CFE-CGC du groupe Safran,**

Eric Durand

Didier Jouanchicot

Patrick Potacsek

Daniel Verdy